

À vendre



PAR MICHEL GUILLOUX

Ces jours-ci, la « concurrence libre et non faussée », mantra de l'Europe néolibérale, déploie ses effets dans toute sa splendeur de trompe-l'œil. Appliquée à la santé, elle en acquiert une pureté quasi cristalline. Au nom de la « sécurité » des examens, bien sûr, est institutionnalisée dans les laboratoires d'analyses médicales une concentration sans précédent d'ici trois ans. À y regarder de plus près, que constate-t-on : le savoir-faire nié de professionnels de santé, le patient ravalé à un code à barres, et les revenus financiers des groupes acquéreurs gonflés en proportion. Après le rachat des cliniques privées par des fonds de pension et l'hôpital public mis en coupe réglée, un pan de société s'écroule sous les coups de boutoir de la sacro-sainte rentabilité, si possible à deux chiffres, qui, des usines à la grande distribution en passant par les banques, ravage tout par sa dictature.

Le sommet européen de la fin de semaine a coïncidé avec la désignation du nouveau président de la Banque centrale européenne. Ce sera l'Italien Mario Draghi, poussé par Berlusconi et soutenu par Nicolas Sarkozy. On n'aurait pu mieux choisir. Ce monsieur n'a-t-il pas présidé aux destinées européennes de la banque Goldman Sachs? Celle par qui la crise des subprimes est arrivée et qui, comme tant d'autres sur la planète finance, une fois renflouée, repart de plus belle dans ses opérations spéculatives?

Le savoir-faire nié de professionnels de santé, le patient ravalé à un code à barres, et les revenus financiers du groupe acquéreur gonflés en proportion.

À l'heure où la Grèce est sommée de n'avoir pour seule alternative que la ciguë ou la saignée, le signal est clair. La conception de l'Union européenne que portent ses chefs d'État et de gouvernement ne variera pas d'un iota : les banques ont-elles spéculé à la fois sur des marchés dangereux et sur des « outils » pariant sur la dégringolade de ceux-ci? Aux peuples de payer l'addition. Se sont-elles mises à spéculer sur les dettes publiques ainsi créées, grâce à des taux complaisants de ladite Banque centrale? Aux peuples de payer, par des sacrifices sans précédent, de la Grèce au Portugal, et par une supraustérité implacable, comme la France. Se sont-elles ensuite ruées sur les denrées alimentaires, céréales et riz, pour y puiser de nouveaux profits? Aux peuples de payer, encore une fois, ceux du Sud par la famine, ceux du Nord par l'étranglement du pouvoir d'achat.

À droite, l'imagination n'est décidément pas au pouvoir. Le ministre de l'Industrie, quelques jours après avoir de nouveau témoigné de son impuissance volontaire en ce domaine, dans le dossier PSA de projets éventés de fermetures des usines du Nord et d'Aulnay-sous-Bois, ressort le discours velléitaire du chef de l'État à Toulon, en septembre 2008, comme référence du bilan auquel il travaille pour la future campagne électorale du candidat sortant. Les Françaises et les Français seront juges de ce qu'ils subissent depuis. Face aux appels au repli populiste, ils savent, de quelque génération qu'ils soient, ce qui ne peut plus durer. Comment travailler, du labo de proximité ou de l'usine menacée, au sommet de l'État et aux bureaux bruxellois, à révéler et mettre en accusation la logique, identique et unique, mise en œuvre? Comment lier, dans chaque lutte, chaque mouvement, pour l'emploi, pour la santé; pour l'école, la dénonciation de l'insupportable à la mise en mouvement d'un autre mode de développement? L'ampleur de la défaite nécessaire de cette droite et, surtout, de ses idées sera à l'aune des réponses apportées à ces questions.

Événement

SANTÉ

La mort sur ordonnance des labos de proximité

Au plus tôt en 2013, au plus tard en 2016, la plupart des petits laboratoires d'analyses médicales auront disparu au profit de véritables usines à gaz : finie la proximité. Le patient sera considéré comme un simple code-barres et son sang comme un produit industriel.

Après les hôpitaux de proximité, ce sont désormais les petits laboratoires d'analyses médicales qui sont menacés. Ainsi, le 1^{er} janvier dernier, le labo de Penmarc'h, deuxième ville du pays bigouden (Finistère) avec ses 5600 habitants, fermait définitivement ses portes. Depuis, les patients doivent se rendre à 11 kilomètres de là, à Pont-l'Abbé. Même situation à Bourg-sur-Gironde (2209 habitants) où le labo a baissé son rideau le 1^{er} mars dernier. Dans les deux cas, l'équipe a été intégrée à un regroupement de plusieurs structures.

À l'origine de ce grand chamboulement : la réforme de la biologie médicale. Application d'une ordonnance du 13 janvier 2010, elle a pour objectif de restructurer le secteur. Sous prétexte de « renforcer la qualité et la sécurité des examens », ce texte prône des regroupements de plateformes d'analyses d'ici à 2016, avec une période intermédiaire au 1^{er} novembre 2013 où ils devront prouver leur entrée dans la démarche. Un délai qui pourrait être prochaine-

ment repoussé de deux ans. Il soumet également les labos à un régime d'accréditation obligatoire. Sans cette dernière, ils devront fermer. Le souhait étant d'évoluer à l'image des pays du Nord, où il existe de gros pôles de biologie, à la différence de la France où coexistent de petites structures. En comparaison, l'Allemagne, avec 80 millions d'habitants, possède 150 laboratoires, tandis qu'en France, on en compte 4 000 pour 65 millions d'habitants.

SOUS LA PRESSION DES GROUPES FINANCIERS

Préparée dans la confidentialité sous la pression des groupes financiers désireux de s'offrir de nouvelles opportunités, cette décision a été prise après le saisissement par la Cour de justice européenne en 2009 contre la France par la Commission européenne. Clairement, la Commission critiquait l'interdiction faite aux non-professionnels de prendre une participation au capital de plus de deux sociétés de biologie médicale. En théorie, d'après la loi de 1990 sur les sociétés d'exercice libéral (Sel), un non-professionnel ne peut détenir plus de 25 % d'un labo. Mais en pratique, on

en est loin. La loi Murcef de 2001 permet de contourner la législation en favorisant les rachats en cascade par des financiers à quasiment 100 % « Cette méthode a toujours existé, mais avec cette réforme, elle va s'accélérer », constate Patrick Lepreux, président du collectif des biologistes en colère.

En pratique, cette réforme va imposer aux laboratoires « des contraintes de regroupements, associées à des obligations de qualité surdimensionnées, financièrement très coûteuses », détaille ce libéral exerçant à Marseille. Pour lui, c'est un véritable « coup de massue », qui risque de provoquer « rapidement la disparition de 75 % des 4000 laboratoires français ». Et de lâcher : « Des Bourg-sur-Gironde, il y en a dans toute la France... » « Car mettre aux normes un labo coûtera entre 60 000 et 75 000 euros pour chaque élément (paillasse pour le dosage du sucre, pour l'analyse d'urine, etc.), c'est difficilement supportable », précise le biologiste.

Le but avoué de la réforme, c'est bel et bien la disparition des 3000 petits laboratoires réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 500 000 euros. Ils sont appelés à se transformer en simples centres de prélèvements pour laisser place à deux ou trois « chaînes de laboratoires » où le patient sera considéré comme un simple code-barres, et son sang comme un produit industriel. Pourtant, comme le souligne la députée communiste Marie-George Buffet, « les laboratoires d'analyses jouent un



Phame/Burger

La question du jour

La concentration des laboratoires : phénomène inéluctable ?

➔ Réagissez par courriel à : filrouge@humanite.fr

➔ Ou par courrier à : **L'Humanité, 164, rue Ambroise-Croizat, 93528 Saint-Denis Cedex**

rôle essentiel de première étape avant la prise en charge médicalisée complète » notamment « dans les zones rurales ». Et de dénoncer une évolution « à l'antipode de la conception d'un dispositif de santé proche des femmes et des hommes ».

Officiellement, l'ordonnance Ballereau défend donc la qualité des analyses dans un cadre européen, et la rationalisation des dépenses de santé. Mais, comme le souligne Patrick Lepreux, « la profession représente 2 % des dépenses d'assurance maladie, soit 3 milliards d'euros. Cela représente un faible poids ». Et au final, la première victime, c'est le patient à qui on supprime un service médical de proximité. Quand on sait que 80 % des diagnostics découlent d'examens de biologie médicale...

ALEXANDRA CHAIGNON